



## Rémunération des services environnementaux rendus par l'agriculture

Réseau wallon de développement rural – Séminaire du 7 décembre 2009



**NB : Cette présentation ne représente pas les positions officielles du ministère chargé de l'Agriculture. Elle n'engage que son auteur. L'objet de sa diffusion est de stimuler le débat et d'appeler commentaires et critiques.**

Julien VERT, chef du bureau de la prospective, MAAP



# Sous-direction de la Prospective et de l'Évaluation

## La sous direction de la prospective et de l'évaluation

- Créée en juillet 2008, une équipe à terme de 19 personnes, un positionnement transversal au sein du Secrétariat général

**Alerter** : veille, traitement d'informations stratégiques, repérage des faits porteurs d'avenir, collecte de résultats d'évaluations de politiques agricoles, etc.

**Sensibiliser** : diffuser les modes de raisonnement prospectif et évaluatif, amener les services à intégrer ces préoccupations dans la gestion de leurs dossiers.

**Appuyer** : logique de soutien, de conseil et d'expertise ; secrétariat général d'instances ; définition d'orientations stratégiques ; appui méthodologique ; carnet d'adresses.

**Animer** : mobilisation de relais internes et de partenaires externes, mise en relation, pilotage de groupes ou réseaux, animation de comités, conduite de projets.

**Valoriser** : renforcer la visibilité des études et travaux d'évaluation, organiser des événements à caractère public, contribuer aux débats de société.

**Représenter** : assurer une présence régulière dans des lieux stratégiques pour les politiques du ministère ; participer à des réseaux nationaux et internationaux.

- Publication régulière de notes de veille et de 4 pages d'analyse, rédaction en chef de la revue *Notes et études socio-économiques*, réalisation d'exercices de prospective tel que *Agriculture Énergie 2030*

<http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations>



Agriculture et les nouvelles demandes de qualité et de proximité

La globalisation de l'économie et les exigences accrues de la consommation ont conduit à une demande de produits agricoles plus exigeants en matière de qualité et de proximité. Cette demande est en constante évolution et se traduit par une augmentation des exigences des consommateurs. Ces exigences sont en partie liées à la demande de produits plus sains et plus proches de leur lieu de production. Elles sont également liées à la demande de produits plus éthiques et plus responsables. Ces exigences sont en partie liées à la demande de produits plus innovants et plus différenciés. Elles sont également liées à la demande de produits plus durables et plus respectueux de l'environnement. Ces exigences sont en partie liées à la demande de produits plus transparents et plus traçables. Elles sont également liées à la demande de produits plus personnalisés et plus adaptés aux besoins des consommateurs. Ces exigences sont en partie liées à la demande de produits plus équitables et plus respectueux des droits des producteurs. Elles sont également liées à la demande de produits plus éducatifs et plus enrichissants. Ces exigences sont en partie liées à la demande de produits plus agréables et plus amusants. Elles sont également liées à la demande de produits plus utiles et plus pratiques. Ces exigences sont en partie liées à la demande de produits plus beaux et plus attractifs. Elles sont également liées à la demande de produits plus sûrs et plus fiables. Ces exigences sont en partie liées à la demande de produits plus agréables et plus amusants. Elles sont également liées à la demande de produits plus utiles et plus pratiques. Ces exigences sont en partie liées à la demande de produits plus beaux et plus attractifs. Elles sont également liées à la demande de produits plus sûrs et plus fiables.

Un réseau régional pour en évidence les besoins de la production de proximité dans les offres commerciales des agriculteurs. L'existence de ce réseau régional pour les agriculteurs représente l'existence et de 5 régions qui les agriculteurs sont respectueux de la santé des Français. Ce dernier réseau est le cadre de la politique agricole 2014.

En parallèle, les produits locaux de l'agriculture biologique connaissent un développement remarquable dans le développement commercial agricole. Si leur consommation a augmenté de manière constante depuis le début des années 2000, elle continue de croître. Cette croissance est due à une prise de conscience de la part des consommateurs de la part de la demande de produits plus sains et plus proches de leur lieu de production. Elle est également due à la demande de produits plus éthiques et plus responsables. Elle est également due à la demande de produits plus innovants et plus différenciés. Elle est également due à la demande de produits plus durables et plus respectueux de l'environnement. Elle est également due à la demande de produits plus transparents et plus traçables. Elle est également due à la demande de produits plus personnalisés et plus adaptés aux besoins des consommateurs. Elle est également due à la demande de produits plus équitables et plus respectueux des droits des producteurs. Elle est également due à la demande de produits plus éducatifs et plus enrichissants. Elle est également due à la demande de produits plus agréables et plus amusants. Elle est également due à la demande de produits plus utiles et plus pratiques. Elle est également due à la demande de produits plus beaux et plus attractifs. Elle est également due à la demande de produits plus sûrs et plus fiables.

En parallèle de la consommation de produits locaux, les consommateurs ont également une demande de produits plus innovants et plus différenciés. Cette demande est en partie liée à la demande de produits plus durables et plus respectueux de l'environnement. Elle est également liée à la demande de produits plus transparents et plus traçables. Elle est également liée à la demande de produits plus personnalisés et plus adaptés aux besoins des consommateurs. Elle est également liée à la demande de produits plus équitables et plus respectueux des droits des producteurs. Elle est également liée à la demande de produits plus éducatifs et plus enrichissants. Elle est également liée à la demande de produits plus agréables et plus amusants. Elle est également liée à la demande de produits plus utiles et plus pratiques. Elle est également liée à la demande de produits plus beaux et plus attractifs. Elle est également liée à la demande de produits plus sûrs et plus fiables.



## Pourquoi s'intéresser à la rémunération des services environnementaux en agriculture ?



- Sortir d'une logique où la dimension environnementale de l'agriculture est subsidiaire des activités de production
- Dépasser l'opposition et les conflits entre externalités négatives et positives en agriculture
- Contribuer à la réflexion sur la nécessaire évolution des soutiens publics à l'agriculture et leur légitimité
- Imaginer les outils d'une véritable transition environnementale en agriculture

## Des exemples intéressants aux États-Unis

- Marché de crédits dans le cadre du *Clean Water Act* entre agriculteurs et industriels
- Marché de crédits CO2 suite à des engagements volontaires sur lequel les agriculteurs américains se positionnent en tant qu'offreur via la NFU
- Servitudes pour la sécurisation de l'usage agricole du sol (*Farmland preservation program*), la préservation ou la restauration de zones humides (*Wetlands reserve program*) et la conservation des pâturages (*Grassland reserve program*)
- Financement public (USDA, collectivités territoriales) ou privé (entreprises, fondations)







## Des exemples ponctuels en France

- Le cas Perrier-Vittel

Un programme d'action ambitieux et soutenu (10 000 ha concernés, 20 M€ d'investissements sur 7 ans) visant un changement de pratiques agricoles dans la zone de captage (extensification de l'élevage, raisonnement des apports en azote et phytos, ...)



- L'expérience pilote des Cossouls

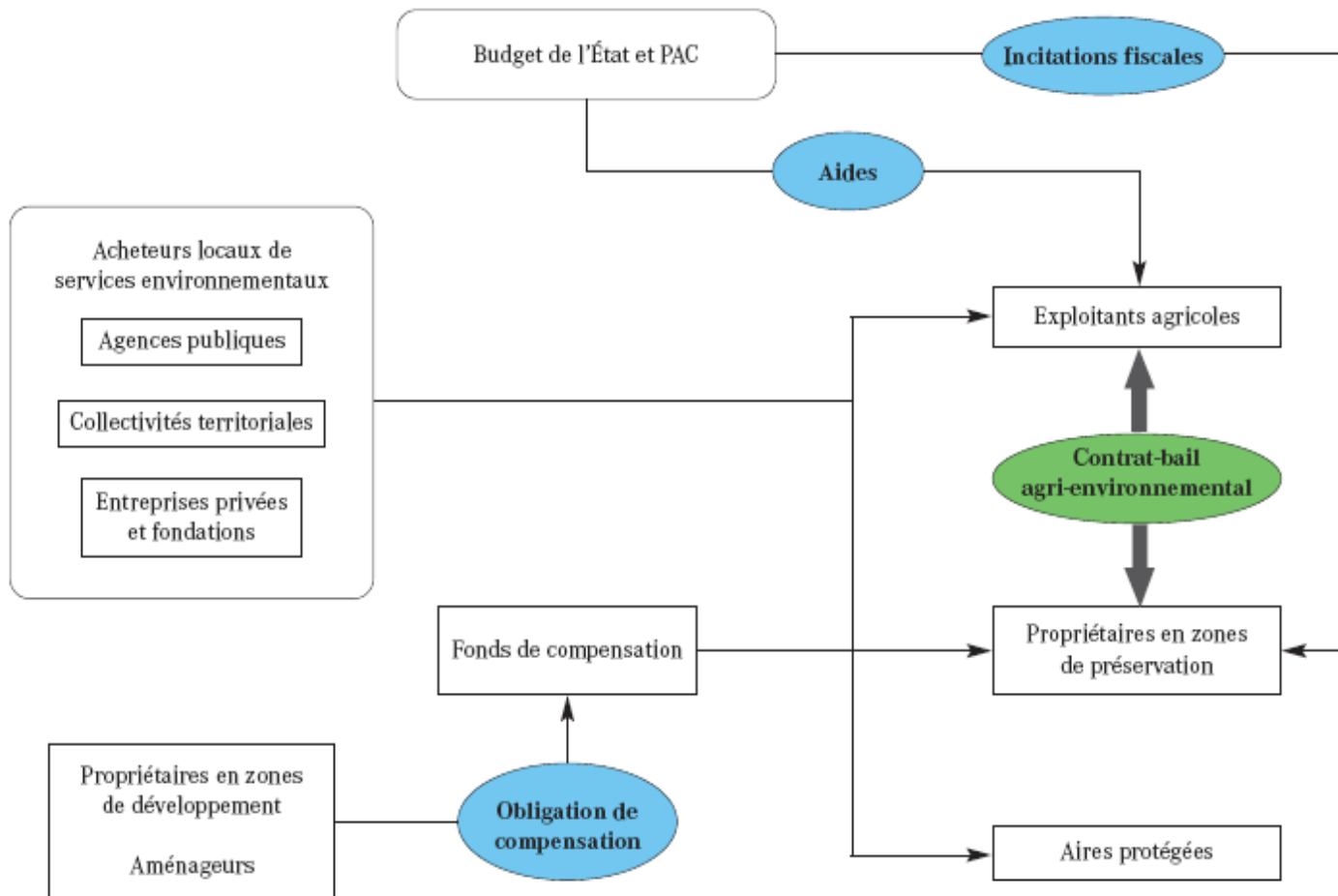
Lancée par CDC Biodiversité  
Opération de restauration écologique financée par l'obligation faite aux aménageurs de compenser les dommages environnementaux résiduels



CDC Biodiversité



## Un schéma d'ensemble pour organiser la rémunération des services environnementaux rendus par l'agriculture





## Quelles perspectives de mise en œuvre ?

- 2 situations type auxquelles s'applique bien la logique de rémunération des services environnementaux en agriculture :
  - Progrès environnemental diffus sur un territoire (système de quotas)
  - Changements de pratiques diffus en contrepartie d'un impact ponctuel (système de crédits)
- Typologie des instruments :

	Approche contractuelle	Marché de crédits
Rémunération par l'impôt	Servitudes dans le domaine agricole aux USA	Crédits de qualité des eaux en Pennsylvanie
Rémunération par le marché	Perrier-Vittel	Droits d'urbanisation négociables dans les Pinelands

- Mise en œuvre à court terme : déploiement de la TVB ? Développement de l'AB ?
- A moyen terme, sujet majeur de la négociation pour la PAC post 2013



## Obstacles et limites

- Des difficultés scientifiques et méthodologiques sérieuses
- La prévalence d'un modèle agricole productiviste et d'une profession structurée pour la collecte des aides plutôt que pour l'offre de service
- L'articulation avec le droit du fermage et la question du partage de la rémunération entre le propriétaire foncier et l'exploitant
- Un équilibre financier entre les différents soutiens publics à l'agriculture qui marginalise ce type de dispositifs
- Le risque de dérive financière (ex. des MAE « grand hamster » : 205 € / ha pour l'introduction de céréales d'hiver dans les monocultures de maïs)



V. MUNNIER





## Pistes d'action

- Conforter la notion de services environnemental rendu par l'agriculture
- Clarifier l'obligation de compensation et déterminer un ratio de dommage résiduel compensable de façon diffuse
- Expérimenter sur des zones à forts enjeux des marchés de quotas pour réduire les pollutions diffuses
- Favoriser l'extension du bail environnemental
- Créer un régime limité de servitudes conventionnelles pour favoriser l'essor de l'AB





## Merci de votre attention !

- Les publications de la SDPE :

<http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations/publications9108>

- Pour aller plus loin :

Boisset G. (2008), *Les systèmes de paiements pour services environnementaux (PSE) et l'eau : des opportunités pour aider les agriculteurs ?* Synthèse technique. AgroParisTech Engref.

Hernandez S. (2006), *Mécanismes de compensation pour la conservation de la diversité biologique : états des lieux et analyses pour sa viabilité en France (DOM-TOM inclus)*, note de la Direction des Études Économiques et de l'Évaluation Environnementale (MEEDDAT).

Thoyer S. et S. Saïd (2006), *Mesures agri-environnementales : quels mécanismes d'allocation ?* Études et Synthèses. UMR LAMETA.